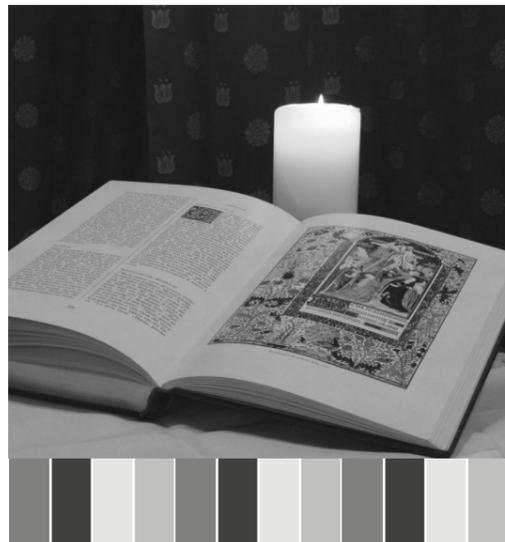


« Qu'ils soient un en nous, eux aussi »

Dans sa grande prière sacerdotale, notre Sauveur demande que nous soyons avec lui là où il est et que nous contemplions sa gloire. Il nous aime comme son Père l'aime et il désire nous donner tout ce que le Père lui a donné. La gloire qu'il tient de son Père, il veut nous la donner à son tour et nous faire tous un. Il veut que nous ne soyons plus une multitude mais formions tous ensemble une unité, réunis par sa divinité dans la gloire du Royaume, non pas dans la fusion en une seule substance, mais dans la perfection, sommet de la vertu. C'est cela que le Christ a proclamé quand il a dit : « Qu'ils soient parfaitement un ! » Ainsi, rendus parfaits par la sagesse, la prudence, la justice, la piété et toutes les vertus du Christ, nous serons unis à la lumière indéfectible de la

divinité du Père, devenus nous-mêmes lumière par notre union avec lui, et pleinement fils de Dieu par notre communion à son Fils unique qui nous fait prendre part à l'éclat de sa divinité. C'est de cette manière que nous deviendrons tous un avec le Père et le Fils. Car de même qu'il a déclaré que le Père et lui sont un — « Moi et le Père, dit-il, nous sommes un » (Jn 10,30) — de même il prie pour qu'à son imitation nous participions à la même unité... Non pas cette unité de même nature qu'il a avec le Père, mais celle-ci : comme le Père l'a fait participer à sa propre gloire, ainsi lui-même, à l'imitation de son Père, communiquera sa gloire à ceux qu'il aime.

Eusèbe de Césarée (v. 265-340), évêque, théologien, historien



Accueil >>>

Revel

35 rue Notre-Dame
Presbytère 31250 Revel
05.61.83.53.70
- notredame.revel@sfr.fr

Accueil tous les jours
de 14h30 à 17h
vendredi 10h-12h30

Auriac

Maison paroissiale
1 route de Revel
31460 Auriac sur
Vendinelle

05.61.83.11.07
auriac.paroisse@free.fr

Accueil le Mercredi
de 9h à 11h

Caraman

Accueil le Jeudi
de 9h 30 à 11h
à l'église (sacristie)

Movendo & vous >>>

Pour toute
information ou toute
proposition d'article,
merci de contacter :

**L'Abbé Sébastien
Vauvillier**
E-mail :
abbsv@free.fr

Agenda paroissial >>>

Lundi 9 Mai		
<i>Saint Pacôme le Grand</i>		
18h45	Vêpres	REV
19h00	Messe	REV
Mardi 10 Mai		
<i>Sainte Solange</i>		
08h00	Laudes et Adorations	REV
09h00	Messe	REV
11h00	Messe à la Vendinelle	CAB
15h30	Messe au foyer Soleil	REV
18h00	Inscriptions mariages	CAR
18h30	Mois de Marie	ALB
20h30	EAP	AUR
Mercredi 11 Mai		
<i>Saints Cyrille et Méthode</i>		
08h00	Laudes et Adoration	REV
09h00	Messe	REV
9h00-11h00	Permanence	AUR
20h30	Rencontre catéchistes	AUR
Jeudi 12 Mai		
<i>Saint Achille de Larissa</i>		
08h00	Laudes et adoration	REV
09h00	Messe	REV
09h30	Inscriptions Baptêmes	CAR
11h00	Messe du marché	CAR
18h00	Inscriptions mariages	REV
20h30	Préparation baptêmes	CAR
20h30	Catéchuménat	REV
Vendredi 13 Mai		
<i>Notre Dame de Fatima</i>		
08h00	Laudes et adoration	REV
09h30	Messe	LAN
15h30	Messe à l'Hôpital	REV
18h30	Vêpres	JAL
19h00	Messe ND Fatima	SAU
19h-21h	Aumônerie	CAR-REV

Samedi 14 Mai		
<i>Saint Matthias</i>		
08h00	Laudes et Adoration	REV
08h30-10h00	Confessions	REV
09h30	Inscriptions baptêmes	REV
11h00	Baptêmes	BOU
15h00	Mariage	ST JUL
16h15	Mariage	REV
17h00	Confessions	AUR
18h00	Messe	AUR
Dimanche 15 Mai		
<i>Solennité de la Pentecôte</i>		
09h00	Messe dominicale	BOU
09h30	Messe dominicale	ST PIE
10h30	Baptême	ST PIE
10h45	Messe dominicale	REV
11h15	Messe dominicale	BEL GRAI
12h15	Baptêmes	REV
17h00	Confessions	CAR
18h00	Messe Dominicale	CAR
Lundi 16 Mai		
<i>Saint Honoré</i>		
18h45	Vêpres	REV
19h00	Messe	REV
Mardi 17 Mai		
<i>Saint Pascal Baylon</i>		
08h00	Laudes et Adorations	REV
09h00	Messe	REV
11h00	Messe à la Vendinelle	CAB
15h30	Messe au foyer Soleil	REV
18h00	Inscriptions mariages	CAR
18h30	Mois de Marie	MAU

Baptême, Mariage, Confirmation, Sépulture ...

Venez sans rendez-vous ...

♦ Pour les Adultes, préparation au Baptême, à la Communion ou à la Confirmation

Rencontres, chaque **2e jeudi** du Mois à 20h30 à l'église de Revel.
(Venez, sans rendez-vous, septembre-juin)

♦ Inscription au baptême des Petits enfants, (3 mois avant.)

Le jeudi à 09h30, église de Caraman. Le samedi à 9h30, église de Revel.

♦ Inscription préparation au Mariage, (1 an avant.)

Le mardi à 18h00, église de Caraman. Le jeudi à 18h00, église de Revel.

♦ Préparer une Sépulture :

Appeler au 0768454450 (horaires indicatifs : 10h30-13h45-15h30)

♦ Communion et Sacrement des Malades

Appeler au 0768454450



Radio Vatican >>>

Pakistan : des musulmans contribuent à la construction d'une église

Le Pakistan est un pays à forte majorité musulmane où les chrétiens sont minoritaires et discriminés, parfois même persécutés. Dans ce même pays, des paysans musulmans ont contribué à une collecte de fonds lancée pour construire une nouvelle église catholique.

Élections en Irlande du Nord : les priorités des évêques

Les évêques catholiques d'Irlande du Nord ont lancé un appel à l'occasion des élections législatives de ce jeudi 5 mai, abordant de nombreux sujets de sociétés : la pauvreté infantile, la sauvegarde de l'environnement, la protection de la cellule familiale, la liberté religieuse...

Mgr Colomb, ordonné évêque de La Rochelle Monseigneur Georges Colomb a été ordonné évêque de La Rochelle et Saintes ce jeudi 5 mai, en la fête de l'Ascension. Jusqu'alors supérieur général des Missions étrangères de Paris, sa nomination avait été annoncée le 9 mars en remplacement de Mgr Bernard Housset.

Sciences Po lance une formation interreligieuse Dès la rentrée 2016, prêtres, pasteurs, rabbins, imams et moines bouddhistes seront les nouveaux étudiants de l'Institut d'Études Politiques de Paris. Avec les représentants des principaux cultes, Sciences Po a annoncé mercredi 4 mai le lancement d'un programme de formation interreligieuse.

Syrie : le JRS suspend ses actions à Alep

Pour la première fois depuis le début de la guerre en Syrie, le Service Jésuite des Réfugiés est contraint de suspendre ses opérations à Alep, «avec grand regret», face à cette «vague exceptionnelle de violence». Certains locaux du JRS ont été détruits dans les bombardements.

L'appel des religieux sud-soudanais pour la sauvegarde de la Création «Prenons soin de notre maison commune» ont appelé les religieux de Soudan du Sud, réunis à Juba en avril. Ils se sont penchés sur l'encyclique "Laudato si'" du Pape François, et ses répercussions sur le monde d'aujourd'hui, soulignant que l'homme met en danger la Création.

Radiovatican.org

Confessions chaque semaine,

- A la demande pendant l'adoration avant les Messes de Semaine

- Le Samedi 08h30 à 10h00 à Revel,
- Le samedi de 17h à 19h à Lanta ou Auriac
- Le Dimanche 17h00 à 18h00 à Caraman.

Messe à Saint Anatoly (Lanta) :

09h30, chaque 2e dimanche (Paroisse de Drémil.)

REVEL | CARAMAN | ALBIAC | AURIAC-SUR-VENDINELLE | AURIN | SAINT-APOLLONIE
BEAUVILLE | BÉLESTA-EN-LAURAGAIS
BOURG-SAINT-BERNARD | CABANIAL | CAMBIAC | CARAGOUDES | FAGET | FALGA | FRANCARVILLE | JUZES | LANTA | LA-SALVETAT-LAURAGAIS | LOUBENS LAURAGAIS | MAUREVILLE | MAURENS | MASCARVILLE | MONTÉGUT-LAURAGAIS | MOURVILLES-HAUTES | NOGARET | PRÉSERVILLE | PRUNET | ROQUES | ROUMENS | SAINT-FÉLIX-LAURAGAIS | SAINT-JULIA | SAINT-PIERRE-DE-LAGES | SAUSSENS | SÈGREVILLE | VAUDREUILLE | VAUX | VENDINE | GRAISSENS | LA PASTOURIE | LA JALABERTIE | CADENAC | VAURE | COUFFINAL | DREUILHE | SAINT-SERNIN

HORAIRES DES MESSES

SAMEDI 14 MAI			SAMEDI 21 MAI		
18h00	Auriac	(pair)	18h00	Lanta	(impair)
DIMANCHE 15 MAI			DIMANCHE 22 MAI		
09h00	Bourg	(Jours impairs)	09h00	Saint-Felix	(Jours impairs)
09h30	Saint-Pierre de Lages	(3e dim.)	09h30	Montégut-Lauragais	(4e dim.)
10h45	Revel	(chaque dimanche)	10h45	Revel	(chaque dimanche)
11h15	Belesta -Graissens	(bi-annuelles)	11h15	Franclarville	(bi-annuelles)
18h00	Caraman	(chaque dimanche)	18h00	Caraman	(chaque dimanche)
Lundi :	19:00 Revel		Jeudi :	09:00 Revel	
Mardi :	09:00 Revel			11:00 Caraman	
	11:00 La Vendinelle		Vendredi :	09:30 Lanta	
	15h30 Foyer Soleil (1 ^{er} mardi)			15:30 Hôpital de Revel	
Mercredi :	09:00 Revel		Samedi :	11:00 Etoile	

N°35- Dimanche 8 Mai 2016
7ème Dimanche de Pâques

ENSEMBLE PAROISSIAL DE REVEL- CARAMAN



Déclaration de Mgr Robert LE GALL, Archevêque de Toulouse.

Il existe aussi dans le diocèse deux autres cas de prêtres condamnés voici des années : l'un pour atteinte sexuelle sur mineurs de moins de 15 ans, l'autre pour dévotion d'images pédopornographiques.

Pour le prêtre condamné pour atteintes sexuelles, il a effectué sa peine et a l'obligation judiciaire de s'abstenir de tout travail avec l'enfance et la jeunesse. Ce prêtre est retiré et n'a aucun contact direct ou indirect avec des enfants. Je pense souvent avec gravité et compassion à ces enfants qui sont marqués à vie dans leur corps, dans leur esprit et dans leur âme.

Pour le prêtre qui a fréquenté des sites pédopornographiques, son acte est aussi très grave et je ne peux oublier ces enfants eux aussi blessés durablement. Il a été condamné à 18 mois d'interdiction d'exercice auprès des jeunes. Bien qu'il n'ait pas été tenu à un suivi psychologique par la justice, le diocèse lui a demandé de se retirer pour faire des études durant deux ans loin de tout contact avec les enfants. Ce temps

était aussi destiné à suivre une psychothérapie qui s'est poursuivie. Le diocèse l'a ensuite placé dans un ministère non paroissial, auprès d'adultes uniquement. Toutefois, nous nous sommes rendu compte, à l'occasion d'un suivi régulier, que le cadre de son logement avait été modifié dernièrement, pouvant permettre des contacts indirects avec les enfants. J'ai fait procéder à un déménagement du prêtre.

J'ai par ailleurs reçu des signalements ; à ce stade, je ne peux vous en parler plus longuement, et nous sommes en train de recevoir la parole des victimes que nous accompagnerons dans les démarches qu'elles entreprendront.

En matière de lutte contre la pédophilie, j'ai pris les dispositions suivantes pour notre diocèse :

1. J'accompagne moi-même des victimes d'abus sexuels. Je mesure combien le travail de mémoire de l'Église sur ces actes est capital pour les victimes. C'est ma démarche aujourd'hui et je suis prêt à la renouveler.

2. Nous n'avons pas toujours su écouter et accompagner suffisamment les victimes d'abus, j'en suis profondément désolé. J'ai décidé, avant l'annonce de la Conférence Épiscopale de France, de créer une Commission d'écoute des victimes. Elle aura aussi pour mission de les accompagner et de les soutenir dans leurs démarches. C'est une première étape qui en appellera certainement d'autres.

3. Dans le cadre de la formation au séminaire, des personnes interviennent sur les questions psychologiques, affectives et sexuelles ; en outre une session sur la pédophilie a déjà eu lieu au séminaire l'année dernière et une autre est prévue dans le courant de l'année 2016-2017. Je demande que ces formations se poursuivent et s'approfondissent pour une prévention plus ajustée.

4. Je mesure que nous devons apprendre à écouter la souffrance des enfants. Je souhaite que chaque prêtre et séminariste soit formé pour cela.

5. En matière d'agression à l'intégrité sexuelle d'une personne, les dégâts sont profonds et il n'y a aucune prescription de la souffrance. Je désire que la lumière soit faite sur tous les cas ignorés quelle que soit l'ancienneté de l'affaire. Pour les cas prescrits, il est important que l'Église continue de reconnaître les actes criminels. Je mettrai en œuvre les moyens nécessaires à cet égard.

6. Je réalise aussi que ce sont d'abord les victimes qui nous aident à découvrir les cas qui ne sont pas connus. Je les invite à venir me rencontrer ou à en parler à un prêtre du diocèse, si cela est plus simple pour elles. Les prêtres devront me faire part de chaque signalement.

Taxi - Messe :
Tous les dimanches et fêtes,
à Caraman et à Revel.
T/ 06 76 83 76 10, appelez on vient
vous chercher.

Évangile du Dimanche >>>

Évangile de Jésus Christ selon saint Jean 17,20-26.

En ce temps-là, les yeux levés au ciel, Jésus priait ainsi : « Père saint, je ne prie pas seulement pour ceux qui sont là, mais encore pour ceux qui, grâce à leur parole, croiront en moi. Que tous soient un, comme toi, Père, tu es en moi, et moi en toi. Qu'ils soient un en nous, eux aussi, pour que le monde croie que tu m'as envoyé. Et moi, je leur ai donné la gloire que tu m'as

donnée, pour qu'ils soient un comme nous sommes UN : moi en eux, et toi en moi. Qu'ils deviennent ainsi parfaitement un, afin que le monde sache que tu m'as envoyé, et que tu les aimes comme tu m'as aimé. Père, ceux que tu m'as donnés, je veux que là où je suis, ils soient eux aussi avec moi, et qu'ils contemplent ma gloire, celle que tu m'as donnée parce que tu m'as aimé avant la fon-

dation du monde. Père juste, le monde ne t'a pas connu, mais moi je t'ai connu, et ceux-ci ont reconnu que tu m'as envoyé. Je leur ai fait connaître ton nom, et je le ferai connaître, pour que l'amour dont tu m'as aimé soit en eux, et que moi aussi, je sois en eux. »



Le Christ est venu pour nous guérir... nous avons du prix à ses yeux !

7. Je m'engage aussi à ce que les dispositifs mis en place pour des prêtres condamnés suite à des actes de pédophilie, continuent à être régulièrement révisés. Je m'engage aussi à ce que ces prêtres continuent à être entourés et accompagnés après leur condamnation.

8. Je continue à collaborer avec la justice : à signaler les faits qui me sont rapportés concernant les prêtres, à accompagner les victimes et à faciliter les enquêtes. C'est la condition indispensable à une confiance renouvelée entre l'Église et la société. En interne, les cas sont tous examinés

par la Congrégation pour la Doctrine de la foi, qui juge canoniquement ces affaires.

9. La Conférence épiscopale a mis en place le Livre blanc de lutte contre la pédophilie : il est à disposition sur le site internet du diocèse. Je l'ai envoyé à plusieurs reprises aux prêtres et aux laïcs engagés. Je continuerai à informer sur les risques de la pédophilie et sur les moyens de la prévenir.

Le diocèse de Toulouse comme la société prend la mesure de la gravité des atteintes aux personnes. Nous avons à cœur de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour que l'Église soit une « mai-

son sûre » qui inspire la confiance, selon les termes du pape François.

L'expression actuelle de la souffrance des victimes nous permet de comprendre que les normes de sécurité, qui semblaient suffisantes il y a quelques années, ont besoin d'être réévaluées. Je m'y engage formellement. Ma mission consiste à dire à chacun, et en priorité aux pauvres et aux blessés, que le Christ est venu pour nous guérir. Nous avons tous du prix aux yeux de Dieu, et nulle blessure ne peut amoindrir l'amour qu'Il a pour chacun de nous.

Toulouse, le 03 mai 2016

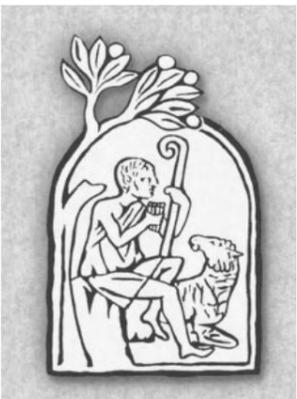
Fr. Robert Le Gall.

Question de Foi >>>

LA DIGNITÉ DE LA PERSONNE HUMAINE

LA CONSCIENCE MORALE

Quelles normes la conscience doit-elle toujours suivre ? Les trois règles principales sont : 1) Il n'est jamais permis de faire le mal pour qu'il en résulte un bien; 2) La Règle d'or : « Tout ce que vous voudriez que les autres fassent pour vous, faites-le vous-mêmes pour eux, vous aussi » (Mt 7,12); 3) La charité passe toujours par le respect du prochain et de sa conscience, même si cela ne signifie pas accepter comme un bien ce qui est objectivement un mal.



de Nysse). Il existe des vertus humaines et des vertus théologiques.

Qu'est-ce que les vertus humaines ? Les vertus humaines sont des dispositions habituelles et stables de l'intelligence et de la volonté, qui régissent nos actes, ordonnent nos passions et guident notre conduite selon la raison et la foi. Acquises et renforcées par les actes moralement bons et répétés, elles sont purifiées et élevées par la grâce divine.

Quelles sont les principales vertus humaines ? Ce sont les vertus appelées cardinales. Toutes les autres se regroupent autour d'elles et elles constituent les fondements de la vie vertueuse. Ce sont : la prudence, la justice, la force et la tempérance.

Qu'est-ce que la prudence ? La prudence dispose la raison à discerner en toute circonstance notre véritable bien et à choisir les moyens appropriés pour l'atteindre. Elle guide les autres vertus, en leur indiquant leur règle et leur mesure.

Qu'est-ce que la justice ? La justice consiste dans la volonté constante et ferme de donner à autrui ce qui lui est dû. La justice envers Dieu est appelée « vertu de religion ».

Dans Compendium CEC.



Prière universelle

Implorons le Seigneur de vérité, le dispensateur de tous les dons :

R/ Ô Seigneur, répands ton Esprit.

Sur les humbles de cœur et les pauvres en esprit,

Sur ceux qui pleurent et les affamés de justice,

Sur les chercheurs de Dieu et les assoiffés d'absolu,

Sur les artisans de paix et les miséricordieux,

Sur ceux qui annoncent l'Évangile et ceux qui l'entendent,

Sur les contemplatifs et sur les solitaires,

Sur ceux qui prient ensemble et ceux qui prient dans le secret,

Sur ton peuple et sur tous les peuples,

Sur tous les hommes que tu as créés et rachetés,

LES VERTUS

Qu'est-ce que la vertu ? La vertu est une disposition habituelle et ferme à faire le bien. « Le but d'une vie vertueuse consiste à devenir semblable à Dieu » (saint Grégoire

Vie paroissiale >>>

Calendrier des messes 2016-2017

Le calendrier des fêtes locales et des messes bi-annuelles

ANNEE 2016		18/09	11h15 Le Cabanial 11h15 Aurin	29/01	09h30 La Jalabertie 11h15 Ste Appolonie
15/05	09h00 Bourg (Fadaise) 11h15 Belestia 11h15 Graissens	25/09	11h15 Juzes	04/02	18h00 Juzes
22/05	11h15 Francarville	02/10	11h15 Francarville 11h15 La Pastourie	05/02	11h15 Le Vaux
29/05	09h30 Juzes 11h15 Le Cabanial	09/10	11h15 Prunet	12/02	11h15 Dreuilhe
04/06	18h00 La Pastourie	15/10	18h00 Le Vaux	19/02	11h15 Le Faget
05/06	11h15 Maureville	16/10	11h15 Graissens	05/03	11h15 Vaudreuilhe
11/06	18h00 Nogaret	30/10	11h15 Le Falga	12/03	11h15 Mascarville
18/06	18h00 Segreville	06/11	11h15 Couffinal	19/03	11h15 Maureville (St Joseph)
19/06	09h30 Montégut 11h15 Le Falga	11/11	09h30 Auriac (Anc. Comb) 11h00 Revel (Anc. Comb.)	25/03	18h00 Francarville
26/06	11h15 Beauville 11h15 Vendine 18h00 Couffinal	13/11	11h15 Beauville	26/03	11h15 Cambiac
03/07	11h15 Lanta 11h15 La Salvétat	20/11	11h15 Nogaret	02/04	11h15 Le Cabanial
10/07	09h00 Saint Felix 11h15 Le Faget	26/11	18h00 Caraman (Ste Barbe)	09/04	11h15 Vauré
24/07	11h15 Roumens 11h15 Mourvilles-Htes 17h00 Mascarville	27/11	11h15 Maureville	16/04	11h15 Saint Sernin
31/07	11h15 Albiac 18h00 La Jalabertie	04/12	11h15 Belestia	23/04	11h15 Caragoudes
07/08	11h15 Dreuilhe 11h15 Cambiac	11/12	11h15 Segreville	30/04	09h30 Roques 11h15 Maurens
14/08	11h15 Vaudreuilhe	18/12	11h15 Vendine	07/05	11h15 La Pastourie
21/08	09h30 Vauré 11h15 Maurens 11h15 St Julia 16h00 Ste Appolonie	ANNEE 2017		13/05	18h00 Prunet
28/08	11h15 Loubens 11h15 St Pierre de L.	01/01	11h15 Roumens	14/05	11h15 Aurin
03/09	11h15 Roques	08/01	11h15 La Salvétat	20/05	11h15 Le Falga
04/09	11h15 Caragoudes	15/01	11h15 Mourvilles-Hautes	28/05	9h30 Loubens 11h15 Cadenac
11/09	09h30 Cadenac 10h00 Saussens 11h15 Auriac 11h15 Préserville	22/01	11h15 Albiac		

Pèlerinages à venir :

- Mercredi 15 juin :** pèlerinage à Sainte Germaine à Pibrac
Départ et retour d'Auriac : 8h30 - 18h
 - Vendredi 29 août :** Pèlerinage diocésain à Lourdes
*Au départ de Caraman : 7h00-20h30
*Au départ de Revel : 6h30-21h00
*Départ le 28 août 16h00 retour le 29 août 21h00
 - Vendredi 7 octobre :** Pèlerinage du Rosaire à Lourdes
*Au départ de Caraman : 7h00-20h30
*Au départ de Revel : 6h30-21h00
*Départ le 6/10 à 16h00 retour le 7/10 à 21h00
 - Dimanche 16 octobre :** Pèlerinage à Saint Bertrand de Comminges
Départ et retour à Auriac : 8h00- 19h00
- Inscriptions et renseignements pendant les permanences à Revel, Caraman et Auriac

Sanctuaire Notre Dame de Saussens

- 19h, Messe
13/05 (Fatima) et 31/05 (Visitation)
- Chapelet mensuel, 15h.
19/05 et 16/06

Initiation à l'Eucharistie

En vue de la première Communion
- CE1 et CE2
Samedi 21 mai 2016 (10h-17h.)

Aumonerie Paroissiale Collégiens-Lycéens à CARAMAN et REVEL

Tous les vendredis impairs en période scolaire, 19h-21h30.

Pense pas bête >>>

SAMEDI				
18h00	Auriac (jours pairs)		Lanta (jours impairs)	
DIMANCHE				
9h00	Saint-Felix (jours pair)		Bourg-Saint-Bernard (jours impairs)	
9h30	Préserville semaine 1	Saint-Julia Semaine 2	Saint-Pierre-De-Lage Semaine 3	Montégut-Lauragais Semaine 4
10h45	Revel			
11h15	Fêtes et messes bi-annuelles			
18h00	Caraman			

HORAIRES DE MESSES



Service Evangelique des Malades (SEM)

"J'étais malade et vous m'avez visité" (Mt 25, 35).
07 68 45 44 50

Carnet

Du 7 mai au 15 mai 2016

Baptêmes

Lynà MARSALAULT (07/05 Le Cabanial)
Lindsay CABANEL (14/05 Bourg)
Faustine GALLOIS (14/05 Bourg)
Kyllian REGIS (14/05 Bourg)
Mahault GAUDISSART (15/05 Montoire sur le Loir)
Maël ANGOY (15/05 St Pierre de Lages)
Mathéo PROBST (15/05 Revel)
Lévy ROERE (15/05 Revel)
Joanne SCHAFFIERUS (15/05 Revel)

Mariages

Sophie SÁBARD - Benjamin BORG (7/05 Caraman)
Marie-Claude NASSALAM - Laurent PUECH (7/05 Montaigu)
Cécile CHARJUALT- Jérôme GAUCI (14/05 St Julia)
Katherine SEIGNEZ- Damien MAROCCO (14/05 Revel)

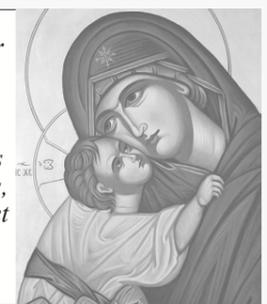
Intentions de Messe

Roger FOURNES (7/05 Prunet) +A
Élodie GOUT (7/05 Prunet) +A
Famille AVERSENQ et MALHASTRE (8/05 Revel)+
Famille VIEU (08/05 Caraman)+
Famille DELORME-ARIBAT et VIALAN (10/05 Caraman)+
Famille ALVARES (12/05 Caraman)+
Famille MARTIN-CHAP (12/05 Caraman)+
Famille PUGINIE et SARDA (13/05 Hôpital)+
Grégory AVERSENQ (13/05 Saussens) V
Robert GORCE (14/05 Auriac)+
Familles REMAURY - SABLAYROLLES (14/05 Auriac) +V
Albert BONHOURE (14/05 Auriac)+
Arnaud et Catherine ROUGES (15/05 Caraman) +

Prière mensuelle des Défunts Dimanche 29 Mai 2016

Marie-Louise PAGES
Henri SALEZ
Aline DARQUIER
Pierre AVERSENQ

Chaque dernier dimanche du mois, prière pour tous les défunts du mois et anniversaires, à 10h45 Revel et 18h00 Caraman.



- Offrandes indicatives :
Messe : 17 E, Quêtes ordinaires : 5 E
Baptême, Mariage, Sépultures : de 120 à 150 E.
Bénédictio des Maisons : 20 E

- Horaires indicatif :
Baptêmes : (S'inscrire 3 mois à l'avance) le dimanche 12h-12h15 le samedi 11h.
Mariages : (S'inscrire 1 an à l'avance) 14h45 - 16h15.
Sépultures : Tous les jours, 10h30, 13h45, 15h30.
Sauf le lundi, 15h30, et le samedi, 10h30. Pas de Sépulture les dimanches et fêtes.